

La science et la littérature catholiques

Autor(en): **Bouvier, A. / Hase, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **2 (1869)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA

SCIENCE ET LA LITTÉRATURE CATHOLIQUES

PAR

CHARLES HASE ¹.

Le christianisme devait tendre, d'une part, à posséder l'intelligence scientifique du sens profond de ses vérités propres, de l'autre, à s'allier à la plus haute culture mondaine. L'Église catholique a rempli en partie cette double tâche, et nous sommes bien loin de vouloir lui en disputer la gloire. Elle a participé à la civilisation de l'antiquité sur son déclin, et après la disparition des classiques, elle a enfanté une nouvelle littérature, classique par le fond sinon par la forme, celle des Pères de l'Église qui, s'ils ne sont pas des autorités, sont des sources de sagesse religieuse pour tous les temps. Cela n'a point eu lieu sans quelque opposition dans son sein contre la science et la philosophie grecques. A cet égard, comme à d'autres, Tertullien, bien que son austérité contrastât dure-

¹ Ce morceau est la traduction d'un chapitre du remarquable livre de controverse du docteur Carl Hase, intitulé : *Handbuch der protestantischen Polemik gegen die römisch-katholische Kirche*, dont la première édition a paru en 1862, et la seconde, celle que nous avons sous les yeux, en 1865.

C'est avec regret que nous renonçons à donner une analyse de l'ouvrage tout entier ; mais on verra par la lecture de ce chapitre que l'entreprise n'eût pas été facile pour nous et pas heureuse pour l'auteur. Le procédé de la réduction ne saurait s'appliquer à un ouvrage qui suit constamment la méthode historique, et qui présente sur chaque point de la controverse une multitude de faits, recueillis avec une vaste et curieuse érudition et rangés dans l'ordre chronologique. La controverse de Hase se distingue par une grande connaissance des hommes et des choses du présent autant que du passé, et des renseignements puisés aux meilleures sources, choisis avec tact, et rapportés avec esprit, souvent avec une fine malice, toujours avec une haute modération. Abréger, mutiler tout cela, ce serait ôter à

ment avec les mœurs plus faciles de l'épiscopat romain, est devenu un guide pour lui. Non pas, il est vrai, dans ses paradoxes fameux, trop raillés par l'ignorance : « je crois, parce que cela est absurde ; cela est certain, parce que cela est impossible ; » ce sont là seulement des expressions d'ironie contre la prétendue sagesse mondaine de ses contemporains, qui reviennent à dire : « je crois, bien que cela vous paraisse absurde, cela est arrivé et devait arriver (par exemple la résurrection du Seigneur) en vertu d'une ordonnance supérieure du monde, » et qui ont le même sens que cette parole où l'apôtre vante la sagesse divine de la croix, scandale aux Juifs, folie aux Grecs. Mais en ceci Tertullien est un type pour l'Église romaine de tous les temps, c'est que dans l'orgueil de la possession héréditaire de la vérité, il s'élève contre les hérétiques : « A supposer qu'ils ne soient point ennemis de la vérité, dit-il, qu'avons-nous à faire avec des hommes qui confessent eux-mêmes qu'ils cherchent encore ? S'ils cherchent encore, ils n'ont donc rien trouvé de certain, de sorte que ce qu'ils paraissent posséder ne fait que trahir leur doute ; s'ils cherchent encore, ils n'ont donc encore rien ; et s'ils n'ont rien, ils ne croient donc pas, ils ne sont pas chrétiens. Qu'ont de commun Athènes et Jérusalem ? l'Académie et l'Église ? les Hérétiques et les Chrétiens ? Notre doctrine à nous est du Portique de Salomon. Qu'ils y réfléchissent, ceux qui ont avancé un christianisme stoïque ou platonique ou

l'œuvre beaucoup de sa valeur et de son charme. Nous nous sommes donc borné à la simple traduction d'un des chapitres les plus intéressants, en laissant de côté la plupart des notes dont il est chargé.

Le nom de Hase est connu en France. Notre auteur, né avec le siècle, est professeur de théologie à Iéna depuis de nombreuses années. Il a publié, sur toutes les matières théologiques : dogmatique, histoire et droit ecclésiastiques, questions actuelles, des monographies, des manuels fort estimés et parvenus à plusieurs éditions, des écrits polémiques. Historien avant tout, habile à condenser beaucoup de faits, à donner en peu de mots la caractéristique large, nette et fine des personnages et des époques, à narrer avec une vivacité qui le ferait prendre pour un Français, tout bon Allemand qu'il est d'ailleurs, il a fait ses preuves dans la vie de Jésus, *Leben Jesu* (première édition 1829), où il a devancé le mouvement imprimé plus tard, en sens divers, à cette étude capitale par Strauss et par Néander ; dans son *Evangelische Dogmatik* et son *Hutterus redivivus*, dans sa *Kirchengeschichte*, traduite en français en 1861. Enfin, il a déployé toutes ses ressources d'érudition, de jugement et d'esprit dans l'ouvrage qui nous occupe ici. Nous aimerions avoir quelque jour le loisir de faire pour sa *Polémique* tout entière ce que M. Flobert a fait pour son Histoire de l'Église.

dialectique. Après Christ, nous n'avons que faire de curiosité, après l'Évangile d'investigations. Comme nous croyons, nous ne désirons rien de plus. » Voilà bien l'esprit qui conduisait les papes, lorsque, aux jours même où la science systématique de l'Église se constituait dans le moule de la philosophie aristotélicienne, pour établir la nécessité rationnelle de la foi traditionnelle, ils défendaient sous peine d'excommunication la lecture des écrits d'Aristote. Et de la même manière que Tertullien avait combattu la science païenne, en s'armant de toutes ses ressources, et que l'école chrétienne d'Alexandrie discutait le paganisme tout en estimant que Dieu avait envoyé aux Grecs les philosophes, comme aux Juifs les prophètes, afin que les uns fussent justifiés par la loi, les autres par la philosophie, et tous préparés pour le Rédempteur, ainsi l'Église romaine, malgré qu'elle en eût, se mit peu à peu à vénérer le philosophe à la suite des scolastiques, qui le tenaient pour un précurseur du Christ comme Jean-Baptiste, pour la plus haute autorité humaine, parfois plus écoutée même que l'autorité divine.

Le clergé a toujours soigneusement répété le récit effrayant de Jérôme qui raconte que, emporté en rêve devant le trône de Dieu et accusé d'être un ciceronien plus qu'un chrétien, il fut rudement flagellé, et n'échappa à ce châtiment, après l'intercession des anges, que sur sa promesse de ne plus lire de livres païens. Le saint docteur n'a point tenu rigoureusement sa parole, le clergé non plus. Dans le premier âge chrétien des peuples germaniques, le clergé était si exclusivement le porteur de la culture savante, que toute science fut nommée clergie, propriété du clergé, alors même que les laïcs y prenaient part, tels, par exemple, que les fils de Charlemagne qu'on appelait de grands clercs.

On peut déplorer que la littérature cléricale ait éclipsé la légende héroïque germanique, et arrêté le développement d'une littérature allemande religieuse formée au milieu même de l'Église, telle qu'elle apparaît dans l'épopée du Sauveur (*Heliand*)¹ où l'on voit un Christ vraiment allemand, roi populaire et débonnaire, errant avec les gens de sa suite les apôtres. Tel devait être le résultat de la grande prépondérance de l'Église et de la langue romaine ; et cependant elle n'a point été si incontestée, que le moyen âge

¹ Harmonie des Évangiles, en vieille poésie saxonne du neuvième siècle. (Trad.)

ne nous offre çà et là des coups d'autorité contre des vellétés d'indépendance d'esprit.

C'est ainsi que le moine saxon Gotschalk fut amené par des coups de fouet à livrer au feu son ouvrage, plein d'arguments tirés des lettres pauliniennes et des écrits d'Augustin, en faveur du dogme de la prédestination, et néanmoins il mourut misérablement dans un cachot. Abélard, qui prenait au sérieux la pensée essentielle de la scolastique de ne croire que ce qui se comprend, et qui voulait au moins comprendre le secret de la Trinité, vit, à l'apogée de sa gloire, ses écrits voués au feu, et fut lui-même condamné à un éternel silence. Roger Bacon, le prophète de l'étude moderne de la nature, a gémi de longues années dans une prison de cloître à cause de la nouveauté suspecte de ses pensées. Ce n'était donc pas sans avoir eu des précurseurs au moyen âge que Galilée fut contraint à Rome d'abjurer à genoux sa théorie du mouvement de la terre autour du soleil, comme une opinion contraire à l'Écriture, hérétique et insensée. Qu'il ait ou non murmuré, en se relevant de ce parjure, le mot fameux, *e pur se muove*, il l'a certainement pensé; aussi l'inquisition, selon son habitude, l'a-t-elle, malgré sa rétractation, condamné à la prison pour aussi longtemps que cela paraîtrait convenable au saint père.

Cette inquisition, régime de la terreur, établi dans l'Église romaine quand elle commença à craindre pour son règne absolu, avait déjà avant la Réformation rempli ses cachots et dressé ses échafauds. Cependant la hiérarchie laissait passer beaucoup de choses, lorsqu'elle n'était pas directement attaquée, ou bien elle fermait les yeux. La littérature du XV^e siècle est pleine de pensées hardies, dépassant les dogmes ecclésiastiques. La résurrection de l'Antiquité classique, qui rapportait au monde une culture purement humaine avec ses beautés et ses périls, sortait des écoles ecclésiastiques, et fut saluée avec joie par les chefs de l'Église; tandis que les ordres mendiants qui s'opposaient avec une prudence bornée à ce nouveau paganisme furent méprisés comme des obscurantistes.

Ce n'est qu'à la Réformation, lorsque le schisme s'opéra dans les intelligences, et que l'esprit émancipé se tourna contre l'Église romaine, que commença, à Rome d'abord, la peur de la pensée et de la littérature. L'index romain des livres défendus, ou tout à fait ou provisoirement, est le sombre monument, toujours subsistant, toujours croissant de cette terreur. Les ordres mendiants avec leur cri : à l'hérésie! allaient désormais l'emporter : les hommes

éclairés qui s'étaient naguère élevés au-dessus de leurs clameurs virent leurs écrits condamnés à un éternel silence; des chefs même de la hiérarchie ne furent pas épargnés. Les premiers ouvrages d'Æneas Sylvius ont été signalés par l'index, bien que, devenu pape sous le nom de Pie II, il ait rétracté tout ce qui s'y trouvait de contestable, et se soit ainsi détaché de son propre passé. Il en a été de même des annotations d'Érasme au Nouveau Testament, solennellement acceptées par Léon X. Paul IV n'a point épargné le projet de réformation qu'il avait esquissé lui-même sous Paul III. L'inquisition s'embarrassait peu des mœurs, elle poursuivait les pensées. Paul Sarpi a dit avec raison : « On ne trouvera jamais un meilleur secret pour rendre les hommes bêtes sous le prétexte de les rendre plus pieux. »

Sans doute, ce meurtre prémédité des esprits n'a jamais pu s'accomplir complètement, même en Autriche, même en Espagne. On ne pouvait pas détruire des livres sans les avoir lus, quoique cela soit arrivé quelquefois. Paul IV avait défendu qu'on lût des livres hérétiques, même pour les réfuter, et avait réservé cette entreprise périlleuse seulement à l'inquisition générale; cependant, on a presque toujours accordé à des savants de confiance ou seulement toléré la lecture des livres défendus, car il fallait tout au moins connaître les adversaires à combattre. Les jésuites dans le Collegium romanum m'ont montré avec un sourire de triomphe une riche collection de livres anglais, allemands et surtout français de la pire espèce. Quelquefois aussi, la haute importance nationale d'un grand écrivain n'a pas permis qu'on le mît à l'interdit. Dante, par exemple, n'a pas été, sans doute, comme on l'a dit récemment avec une cordiale sympathie pour lui, un hérétique secret, un conspirateur; non, il a été le premier né de l'Église parmi les poètes, et pourtant il a prononcé une si terrible sentence sur les parties gâtées de la hiérarchie, que celle-ci aurait certainement condamné volontiers la Divine Comédie tout au moins au purgatoire, si l'Italie et tout le monde cultivé n'avait pas fait à ce poète une gloire sur laquelle le pape n'a aucun pouvoir. Ce n'est pas sans raison que le Decameron de Boccace figure parmi les livres défendus, et cependant de nouvelles éditions de ses œuvres ont continuellement paru dans la vieille Italie papale et autrichienne. Le buste de Boccace est au Capitole comme à la magnifique promenade du Monte Pincio parmi les autres grandeurs de l'Italie. Galilée aussi n'y manque pas, et la tête de marbre de chacun des deux est ombragé d'un jeune laurier.

L'Église catholique n'a jamais cessé depuis la Réformation de cultiver dans ses écoles l'érudition historique et la finesse dialectique; elle avait besoin de l'une et de l'autre, autant pour combattre la théologie protestante que pour subsister au milieu des peuples cultivés. Cette lutte, comme toute noble émulation, a produit plus d'un ouvrage important, et a fourni ainsi en quelque mesure une compensation pour le sacrifice du libre examen, sacrifice offert à la Réformation par le catholicisme. Flacius, au milieu des orages du second âge de la Réformation, avait conçu la pensée d'une histoire universelle de l'Église, puisée entièrement aux sources; il l'avait conduite jusqu'au XIII^e siècle, et nommée Centuries d'après sa division en siècles. Il fallut bien, dans l'Église catholique, employer les centuries de Satan jusqu'à ce qu'on les eût remplacées par une histoire catholique. En les imitant, Baronius les a surpassées, parce qu'il puisait aux sources bien plus riches des archives du Vatican. Les deux ouvrages poursuivent un but étranger à l'histoire: convaincre l'Église opposée d'avoir déserté le Christ; et pourtant c'est par ces deux ouvrages que pour la première fois l'Église est arrivée à la conscience claire de ses péripéties séculaires.

L'Église de France, stimulée à son tour par sa lutte avec la théologie réformée et s'élevant au niveau d'une haute culture profane, a présenté au XVII^e siècle un âge classique pour la littérature catholique: éditions savantes des pères de l'Église et collections de documents de toute espèce, œuvre du couvent de saint Maur, investigation libérale du passé, talent d'écrire l'histoire, théologie de cour exposée avec une éloquence pleine d'élan, etc. Mais le plus spirituel de tous ces auteurs, Pascal, un des adhérents immédiats du règne de Dieu, s'est brouillé avec son vicaire et avec l'Église devenue jésuitique, et tous ensemble n'ont rien pu contre l'invasion d'une littérature anti-chrétienne et les précurseurs d'une révolution athée.

Ce n'est pas la licence et la brutalité de la révolution, c'est la liberté qui est l'atmosphère où vit la science, la situation où, n'étant point contenue par des limites extérieures, elle peut s'étendre aussi loin que la pensée humaine. Le catholicisme a refusé cette liberté à la théologie; celle-ci doit à jamais tenir pour vrai tout ce que l'Église a déclaré vrai à tant d'époques de développement laborieux; et une fois habituée à soumettre les convictions à des commandements, la papauté a souvent, par plus d'un acte arbitraire, entravé le mouvement qui eût pu se produire encore en

dedans des limites catholiques. Il n'était pas absolument impossible que le talent artistique, porté par une riche vie populaire et de grands souvenirs nationaux, fleurît sous l'inquisition, quoique les ailes du génie se déploient malaisément dans une telle atmosphère. Mais ce n'était que sur le sol protestant que pouvait grandir un Shakespeare, avec son monde de figures originales, aussi vivantes que si Dieu lui-même les eût créées en faisant planer sur elles les éternelles lois morales. En Espagne, il ne pouvait surgir qu'un Calderon avec son monde de merveilles, plein de parfums et d'encens, plein d'enthousiasme et de juvénile ardeur, où l'adoration d'une croix antique efface tous les méfaits d'un cœur inconverti, où l'exaltation morale vient aboutir à ce soupir : notre plus grand bonheur n'est qu'un songe et il ne nous reste rien que le souvenir des beaux jours. C'était cependant un génie aussi richement doué que l'autre.

Fénelon, dans le livre des *Maximes des Saints*, avait ramené à sa juste mesure, c'est-à-dire à un abandon plein de vrai renoncement au Rédempteur, la surabondance d'amour de son amie spirituelle, M^{me} Guyon, qui ne tarissait pas en termes paradoxaux d'anéantissement personnel devant Dieu, juste mesure qu'il trouvait dans la vie des meilleurs saints et dans les plus pures conceptions des Pères de l'Église. C'était le jour de l'Annonciation ; Fénelon allait monter dans la chaire de la cathédrale de Cambrai, lorsque son frère s'élança vers lui, tenant en main le bref papal qui condamnait comme erronées 35 thèses des *Maximes des Saints*. Fénelon fut profondément ébranlé ; il se recueillit, changea sa péroraison, parla du devoir d'une entière soumission à la sentence de l'autorité établie de Dieu, lut le bref qui le condamnait, déclara s'y soumettre comme à un écho de la volonté divine, et exhorta la communauté à en faire autant. Ensuite, dans un mandement épiscopal, il condamna lui-même son livre, défendit de le lire, et brûla dans la cour de son palais les exemplaires qu'on put lui en apporter.

Nous avons déjà reconnu que Fénelon, dans son humilité et son renoncement, présente l'idéal d'une conduite vraiment catholique, tout comme Luther à Worms, alors que le nonce papal assurait qu'il avait déjà enseigné assez d'erreurs pour faire brûler mille hérétiques, est le modèle du protestant. Si nous comparons l'un avec l'autre ces deux actes, si nous les considérons comme des types généraux de l'action chrétienne, nous pouvons les placer sur le même niveau moral ; mais l'acte du professeur de Wittemberg qui, devant l'empereur et l'empire, au péril de sa vie, maintient

inébranlablement sa conviction fondée sur la parole de Dieu, marque pourtant une étape bien plus élevée de l'histoire de l'humanité que la soumission absolue de l'archevêque, qui renie sa propre conviction. Car à qui proprement s'est-il soumis? La théologie catholique elle-même ne prétend pas que toute sentence du pape sur un livre soit infaillible; elle s'exposerait ainsi au juste reproche d'être en contradiction avec elle-même ¹.

Le jugement du pape sur un livre ou sur une personne est préparé par une congrégation de prélats et de consultants savants, sur les recherches et les données desquels les brefs de condamnation s'appuient formellement. Dans le cas de Fénelon, il y avait un parti à la cour de France, qui tenait pour une dangereuse rêverie l'amour de Dieu pur et désintéressé même à l'endroit du salut éternel; il y avait aussi la disposition jalouse de l'autre prince de l'Eglise de France, Bossuet, vis-à-vis de Fénelon. Ce parti, soutenu par certains intérêts politiques particuliers, exerça une pres-

¹ Perrone, t. II des Prælectiones, § 726, sur la question de la *Definitio fidei ex cathedra*, s'exprime ainsi: « Ni les faits personnels, ni les préceptes, ni les rescrits, ni les opinions que les pontifes romains expriment *identidem*, ni les décrets de discipline, etc., quelque prix que puissent avoir de telles déterminations, en raison de l'autorité dont elles émanent, et avec quelque humble déférence et grand respect qu'elles doivent être reçues, ne constituent néanmoins une définition *ex cathedra*; or, c'est en celle-là seulement que nous plaçons l'infailibilité pontificale. » La sentence devient infaillible quand elle n'est pas seulement disciplinaire mais doctrinale, qu'elle rejette des thèses dogmatiques précisées, et qu'elle est prononcée avec de certaines formalités.

Le Catholique (juin 1864), s'en réfère ici à l'écrit de Grégoire XVI, *Trionfo della S. Sede*: « Quand le pape, y est-il dit, veut exercer les pleins pouvoirs de sa primauté, et par suite obliger les consciences des croyants, il est éclairé d'en haut, et ses lumières sont surnaturelles; en dehors de ce cas elles sont naturelles. Comme le don de l'infailibilité est un privilège inséparable de la primauté, l'exercice de cette primauté, qui dépend toujours de la libre décision du pape, est la condition essentielle sans laquelle Dieu n'est pas obligé (!) de lui accorder la lumière d'infailibilité. Il peut arriver aussi que dans la même décision il faille distinguer entre le juge suprême et le théologien privé, comme lorsque le pape cherche à confirmer sa décision par des raisons et des développements théologiques. Dans cette partie, il n'est que simple théologien, quoique du plus grand crédit. » Jolie notion des dons surnaturels de Dieu, et belle échappatoire quand on ne sait comment appuyer une décision, ou quand elle est condamnée ultérieurement par l'opinion générale!

sion sur Innocent XII, qui après une longue résistance cèda, en ajoutant que si Fénelon péchait par excès d'amour pour Dieu, Bossuet péchait par manque d'amour pour le prochain. Comme s'il pouvait y avoir excès d'un tel amour, là où on établissait avec tant de sagesse sa vraie nature ! Ainsi fut condamné un livre où maintenant encore tout pieux chrétien, même tout pieux catholique peut trouver de l'édification. Et voilà à quelle intrigue Fénelon s'est soumis ! Son action était moralement belle, parce qu'elle était conséquente, et tellement conforme à toute sa pure vie de prêtre qu'il s'étonnait que quelqu'un eût pu mettre en question ce qu'il avait à faire dans ce cas. Il aurait eu le pouvoir de tenter un soulèvement dangereux pour le Saint-Siège, mais il s'est soumis dans son for intérieur. Cependant, élevée à la hauteur d'une maxime générale, sa conduite aurait livré le progrès de l'esprit humain, dans chaque connaissance voisine de la religion, à l'arbitraire de quelques savants ou ignorants romains et à leurs intérêts passagers.

C'est dans les écoles des jésuites, où les peuples catholiques ont été élevés jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, et dans la littérature jésuitique, que nous avons l'expression la plus générale de la science catholique après la Réformation. Il ne manque pas à cette compagnie, d'hommes savants et capables dans leur genre. Dans les sciences exactes, où la foi religieuse est peu en question, quelques-uns ont brillé par la précision de leurs recherches. Dans le domaine des sciences morales, en particulier de la théologie elle-même, si nous exceptons peut-être Mariana avec sa politique démocratique, Bellarmin avec sa savante polémique, Suarez et Escobar avec les tours de force de leur morale séductrice, ils n'offrent que médiocrité ; nous en disons autant de leurs œuvres d'histoire, où cependant, grâce au travail que peut faire une corporation pendant plusieurs générations, sont accumulées de précieuses collections de documents. Ils prétendent aujourd'hui que c'est du milieu d'eux qu'est partie la première opposition aux procès de sorcellerie. Le père Fréd. de Spee, en effet, agréable poète, qu'avait ébranlé l'innocence et le supplice d'une jeune fille à Wurzburg, attaqua le premier cette horreur, mais il ne put l'oser que sous le voile de l'anonyme, et il fut pour cela fortement suspect à ses confrères. Non, l'étincelle du génie n'a jamais brûlé dans cet ordre, ou bien on l'a éteinte à temps de peur d'incendie. Pour se former chez eux à la théologie, on devait, selon les anciennes règles, étudier trois ans la philosophie, et, cependant, on ne devait pas, dans cette étude, aborder les questions de principe. Belle philosophie que

cela devait faire ! Les jésuites, se référant à un commandement de saint François, ont tenu aussi à ce que leurs serviteurs n'apprirent pas à lire. Mais ce que le saint recommandait dans et pour une sainte simplicité, eux l'ont fait par prudence mondaine. Ils n'ont pas non plus appris à lire aux peuples ; dans l'ancien royaume de Naples, qui fut si longtemps dominé et gouverné par eux, sur cent hommes on n'en comptait que deux ou trois qui sussent lire.

C'est un fait caractéristique que les écrivains qui ont donné le ton à la restauration ecclésiastique en France dans notre siècle, n'avaient pas de culture théologique, et que celui qui appartenait à l'état ecclésiastique a rompu avec l'Église. Le *Génie du christianisme* de Châteaubriand a paru comme l'arc en ciel sur la France après le naufrage de la révolution. Le vicomte breton avait grandi dans l'incrédulité de la philosophie française : c'est à travers les fleuves de sang de la révolution et les larmes de sa mère, morte dans la misère, qu'il est devenu chevalier de l'Église. Un chemin plein d'épines, non de pensées, l'a conduit à la foi : « J'ai pleuré et j'ai cru. » Mais la France avait pleuré, ou avait eu des raisons de pleurer, et une noble partie du peuple soupirait après les consolations du christianisme. Châteaubriand, conformément à son but, a dit de fort belles choses qui n'appartiennent pas tant au catholicisme qu'au christianisme, aux idées et aux habitudes religieuses en général. Il a montré qu'une foule d'éléments de la science et de l'art, qui imposaient à la France incrédule, dépendent du christianisme, et que ses œuvres artistiques balancent les plus beaux monuments de l'antiquité classique. Mais il a pris des sentiments et des fantaisies pour des pensées, de hautes cathédrales, des vitraux colorés, des abbayes ornées de lierre pour des preuves. Par là s'explique d'autant mieux l'espèce d'impression que ses écrits ont longtemps produite, que l'auteur lui-même appartenait à cette partie de la nation qui n'était pas convaincue par de telles raisons, comme nous le voyons d'après ses *Mémoires d'outre-tombe* ; que toute sa vie il a hésité entre la foi et l'incrédulité, que son cœur ou plutôt son imagination a été le champ clos des tendances de deux époques différentes, qu'il cherchait à réconcilier.

Le diplomate piémontais J. de Maistre loua l'Église catholique, en tant que nécessaire pour dompter la révolution, regarda ses dogmes comme l'expression divinisée des lois éternelles du monde, le pape comme la Providence représentée personnellement, et vécut dans le pressentiment d'un développement imminent du catholicisme, d'une révélation de la Révélation, où religion et

science allaient se réconcilier. Mais retombant de temps à autre des hauteurs de son imagination, il s'est trouvé dans l'Église catholique comme un aigle qui avec ses ailes bat contre les barreaux de sa cage, et, malgré sa langue, se sentant fils de l'Italie, il est devenu un prophète du rôle national du Piémont, qu'il n'a pas craint de désirer, même au prix d'une alliance du roi avec la Révolution (voir la correspondance diplomatique de J. de Maistre 1811-17, publiée par A. Blanc. Paris, 1861).

Nous n'avons pas de raisons de vanter chez le comte de Montalembert, historien ecclésiastique, une consciencieuse étude des sources; mais il a voué sa brillante éloquence au service de son Église, et a tenté, en fidèle disciple de Lamennais, d'unir le catholicisme, regardé comme le saint protecteur des nationalités, avec la liberté des peuples.

Lamennais aussi, dans le temps où, à côté du crucifix, il n'y avait dans le cabinet de Léon XII que son portrait, et qu'il remportait une grande victoire moins contre l'anti-christianisme que contre l'indifférentisme, ennemi tout aussi redoutable dans son inertie, pensait trouver dans la doctrine catholique la raison objective éternelle qu'avait recherchée toute l'antiquité, devenue personnelle sur la terre dans l'homme-Dieu et dans son vicaire : raison divine à laquelle doit se soumettre toute raison purement subjective. La France l'a nommé le « dernier Père de l'Église. » Mais lorsque, ému des plaies d'une Église vendue à la faveur des rois, il en voulut une qui fût pauvre et libre comme celle des apôtres, ce qui ne plut nullement au successeur du prince des apôtres, alors Lamennais passa de la pitié pour la misère du peuple à son apothéose, et rangea sur deux bords opposés la papauté et l'humanité.

On ne s'attendra pas, dans une étude sur la science catholique, à nous voir faire figurer les pamphlets courroucés du savant évêque d'Orléans, les livres ou les journaux violents de Veillot, qui, à l'instar de Julien l'apostat (mais au rebours), a voulu exclure les classiques païens de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Il ne manque à l'Église française de ce temps-ci ni une littérature polémique, ni une littérature édifiante. Il a paru aussi dans les ateliers de l'abbé Migne une édition en plus de deux cents volumes des Pères de l'Église, et plusieurs autres collections. Du rêve des nouveaux bénédictins de Solesmes sont sortis quelques débris d'anciens écrits ecclésiastiques et un cardinal érudit. A côté de cela, on

a vu un missionnaire apostolique et un chanoine honoraire ¹ publier, aux frais de l'État, le griffonnage d'un enfant de pionnier comme un spécimen des premiers signes symboliques de la langue écrite des Peaux-rouges américains. Et dans le même temps, l'écrit vraiment scientifique de Renan sur le Cantique, succédant à tant de commentaires aventureux, a été mis à une place d'honneur dans l'index romain, même avant que l'auteur eût écrit son roman sur la vie de Jésus.

La faculté de théologie de Paris, naguère la plus haute autorité scientifique du monde, a de nouveau été installée dans la Sorbonne, mais presque sans élèves. Avec sa liberté et sa culture générale, l'université, qui fut le nourrisson de l'Église du moyen âge, n'est pas aimée du catholicisme moderne : nous l'avons bien vu en Allemagne, lors de la destruction systématique de la faculté de théologie à Giessen. Le clergé français est élevé dans l'atmosphère renfermée des séminaires épiscopaux, comme dans un autre âge du monde, en vue d'une activité pratique édifiante qui, à la vérité, exerce toujours de la puissance sur les paysans et sur les femmes. En Belgique, les évêques se sont décidés à une grande mesure : ils ont fondé une université dotée et gouvernée par eux, dont la visée n'est pas tant d'élever sagement le clergé, que de dominer l'ensemble de la culture supérieure. Cette université catholique à Louvain est le prix du concours qu'ils ont apporté à la révolution par laquelle la Belgique catholique a été séparée de la Hollande protestante.

Les évêques allemands ne peuvent guère prétendre à un semblable mérite. Cependant l'assemblée générale des associations catholiques, réunie à Aix-la-Chapelle en 1862, résolut de fonder aussi pour l'Allemagne une libre université catholique, indépendante de l'autorité civile, où chaque science fût enseignée en harmonie avec la révélation divine et en s'orientant d'après le dogme catholique. Les maîtres appelés par l'épiscopat allemand seul, devaient jurer solennellement fidélité à la confession du Concile de Trente, et par la répétition de cette solennité de temps à autre garantir leur persévérance dans la fidélité. Les élèves devaient, par une discipline monacale, être dressés à l'humilité et à l'obéissance catholiques, sans courir pour le salut de leur âme les

¹ Domenech, manuscrit pictographique américain, précédé d'une notice sur l'idéographie des Peaux-rouges.

dangers qui se rencontrent dans les vieilles universités de l'État, même là où elles sont exclusivement catholiques en droit.

Une commission pour cela fut aussitôt instituée à Aix-la-Chapelle, un programme et un appel à la libéralité du peuple catholique furent lancés, des souscriptions ouvertes, et tous les prêtres exhortés à dire au moins une messe pour le succès de l'entreprise. Le saint Père lui accorda sa bénédiction, et nomma le défunt archevêque de Cologne, avec deux autres évêques, pour le représenter dans la conduite de cette entreprise, qui fut saluée comme une grande œuvre catholique; « car tout cœur catholique se réjouit de la création d'une université catholique, couronne de tous les combats pour la liberté de l'Église. » Toutefois, on n'a pas tardé à douter que les sciences profanes, qui reposent sur la connaissance de la nature et sur des principes particuliers, puissent prospérer sous la domination hiérarchique, et l'on a reconnu que le principe général de l'orientation de toutes les sciences selon le dogme catholique, restant dans un jour douteux, est bien propre à être exploité dans des intentions de parti. Ces scrupules ont été exprimés isolément et très-modestement; mais, à en juger par la somme si petite recueillie pour un tel but, même étant donnée la parcimonie allemande dans les contributions volontaires pour de grands intérêts nationaux, ils paraissent s'être répandus au loin dans les cercles catholiques, de sorte que déjà on a entendu énoncer timidement l'avis de ne commencer qu'avec une faculté de droit, ou d'employer l'argent amassé jusque-là pour le soutien de jeunes savants, en particulier de professeurs libres (*privatdocent*) qui se consacraient à la cause catholique.

Ceux qui soupirent après une libre université catholique, rappellent la puissance et la liberté des universités du moyen âge dans leur existence corporative indépendante, en les comparant aux universités territoriales actuelles qui sont sous la main de l'autorité civile, et ajoutent que le catholicisme seul est capable de reconquérir pour l'université sa liberté. Mais on oublie que l'État au moyen âge était justement une combinaison de corporations de diverse nature qui s'agenceaient tant bien que mal.

L'importance de ces universités était grande, parce qu'il y en avait peu : aussi à Bologne voyait-on parfois jusqu'à dix mille étudiants de toutes les nations chrétiennes; elle l'était ensuite, parce qu'au temps où l'esprit ne parlait pas encore par la langue d'airain de la presse, la voix vivante de ces universités gouvernait la science et l'opinion publique; enfin, parce que ces universités représen-

taient certainement l'intelligence de leur temps et tenaient la tête de la colonne. La nouvelle université catholique aurait d'abord à mettre d'accord l'esprit du temps avec le catholicisme romain, avec la dogmatique du Collegium romanum et les règles de l'Index. Les universités allemandes, sous la tutelle de l'État, ont encore sans doute bien des vœux à former, mais la liberté de l'investigation et de l'enseignement scientifique y est en général si bien sauvegardée, que le parti clérical se plaint bien plutôt de cette liberté. Au lieu de dépendre légalement du gouvernement civil et d'un parlement qui vote le budget des universités, lorsqu'elles n'ont pas leurs propres fonds, l'université catholique serait soumise au pape blanc et au pape noir, au saint Père et au général des jésuites, ainsi qu'à tous les préjugés dont la papauté et le jésuitisme sont dépendants à leur tour.

Le vrai sort de cette libre université serait l'entière dépendance de la science, qui serait bientôt ramenée au point de vue de la scolastique romaine. D'ailleurs, il se trouverait difficilement parmi les savants allemands un philosophe, un historien, un naturaliste qui s'engageât à ne jamais étudier ou enseigner ce qu'une commission épiscopale pourrait estimer en quelque manière dangereux dans ses conséquences pour le dogme catholique.

En Belgique, au sein d'un peuple presque exclusivement catholique, l'université catholique fait ce qu'elle peut pour maintenir la division entre le parti catholique et le parti libéral, division dont les conséquences menaçantes ont été longtemps écartées par la sagesse du vieux roi protestant. Dans un pays dont la puissance et le succès tiennent au bon accord des catholiques et des protestants, l'État qui accorderait territoire à une telle université se rendrait coupable de haute trahison. Sans doute le clergé a interprété quelquefois le commandement du Seigneur : « Allez et instruisez toutes les nations, » comme un plein pouvoir d'enseigner aussi la grammaire, la logique, les sept arts libéraux et quelques autres sciences pour les asservir ; et malgré leur antipathie contre nos universités, ces colonnes de la science et de la nationalité allemandes, les évêques locaux leur ont donné au moins ce témoignage d'intérêt de réclamer la haute main sur les chaires d'histoire et de philosophie, afin qu'on y enseigne une histoire et une philosophie catholiques. Le protestantisme n'a point de prétentions semblables sur l'enseignement religieux et l'école populaire ; il ne veut point gouverner celle-ci par son clergé, mais seulement prendre part à son administration dans une juste coordination

avec l'État, la commune et la famille. Il n'a pas besoin pour les élèves de la science et pour les futurs serviteurs de l'Église d'une atmosphère artificielle : il les abandonne avec confiance au courant de la culture générale et de la libre investigation. Lorsque la convention du Wurtemberg avec le pape mit les professeurs de la faculté catholique de l'université de Tubingue à la discrétion de l'évêque de Rothenburg (dont le prédécesseur avait un jour, dans un discours funèbre, cité la 3^e épître de St. Paul aux Corinthiens!), le Sénat académique déclara en 1857 qu'on ne pouvait plus dès lors considérer ces professeurs comme les représentants de la libre science, qu'ils étaient par conséquent incapables de rester membres du Sénat. Cette mesure pouvait paraître dure contre des collègues qui se trouvaient justement être des hommes d'une haute culture scientifique ; mais elle n'avait d'autre but que de rendre impossible tout ce concordat. Des docteurs astreints à lire des cahiers approuvés, et exposés à se voir destitués au premier jour par un prêtre, bien qu'en cela ils fussent conformes au canon romain, ne répondaient plus à la notion allemande de la majesté de la libre science.

A Rome il y a encore une étude académique de la théologie ; mais la faculté de théologie la plus favorisée, celle où se forment tant de jeunes gens d'en deçà les Alpes, a été transportée au Collegium romanum, c'est-à-dire confiée aux jésuites. Chaque année, dans les jours de travail, on fait deux heures de dogmatique, une demi-heure de droit canonique, une demi-heure d'histoire ecclésiastique, le tout en latin ; de quelque chose de plus, c'est-à-dire d'exégèse, je n'ai rien pu savoir ; le service de l'autel s'apprend dans les séminaires ; ce qui s'enseigne dans la dogmatique, pendant un cours de quatre ans, où les nouveaux venus entrent chaque année, c'est ce que nous voyons dans les neuf volumes des leçons du P. Perrone. Il ne manque pas là assurément de passages de la Sainte Écriture et des Pères, mais détachés de leur contexte, employés et expliqués selon la tendance officielle, non selon l'exégèse.

Après tout, Rome est bien devenue, depuis le milieu du quinzième siècle, comme cela devait être, un siège principal d'érudition ecclésiastique. Quelques ordres monastiques, notamment les Dominicains, possèdent là des bibliothèques respectables et hospitalières. La bibliothèque du Vatican est la plus riche du monde en manuscrits ; ses archives contiennent les sources les plus abondantes pour l'histoire de l'église. Parmi les contemporains, nous

avons vu des cardinaux savants et qui devaient leur dignité à leur science, comme Mezzofanti qui possédait le don des langues, et Angelo Majo qui a su deviner sous des griffonnages d'édification monacale l'écrit primitif effacé de l'Antiquité ecclésiastique ou profane; seulement la publication des trésors qu'il a ainsi découverts, et notamment du plus grand de la bibliothèque, s'est faite avec quelque légèreté. Les trois prêtres italiens, Gioberti, Rosmini et Ventura, dont les espérances inspirées semblaient ouvrir une nouvelle ère pour l'Italie sous la bénédiction de la papauté et pour sa gloire, se sont brouillés avec celle-ci, atteints plus ou moins par la censure romaine, et sont morts à l'étranger.

On excuse le nombre restreint de théologiens qui dans la métropole du catholicisme se sont fait connaître au dehors, en assurant que plusieurs ont laissé des ouvrages distingués en manuscrit, ce qui en effet peut s'expliquer par l'état primitif de la librairie italienne et par la crainte de la censure : il nous est donc loisible de regarder comme hautement distingués ces écrits demeurés dans le secret. Rome possède encore parmi les vivants, des savants ecclésiastiques bien connus. Perrone, le dogmatiste au Collège romain, enseigne soit oralement, dans la langue générale de l'Église, soit par ses vastes écrits, la jeunesse théologique de tous les peuples catholiques, et il lui apprend à crier contre les hérétiques. Son ignorance de la littérature protestante allemande, qu'il se plaît à attaquer comme une théologie de l'Antechrist, ignorance qu'on lui avait démontrée précédemment, s'est encore suffisamment trahie dans les nouvelles éditions revisées de son ouvrage. Il ne sait dire de Schleiermacher qu'une chose, c'est que, prédicateur de la cour du roi de Prusse et disciple de Luther (deux assertions d'égale force!), il aurait prétendu en 1820 que l'Écriture enseigne la divinité de Christ, et en 1835 (un an après sa mort!) qu'elle la nie. C'est dans le même livre qu'il caractérise Ranke, dont la science solide et étendue et la haute impartialité pourraient donner bien des leçons à Rome, comme un calomniateur des papes, ignorant, rusé et trompeur. Perrone n'a cependant pas un petit mérite pour la propagation de la vérité; car, enregistraut sans se laisser toutes les objections soulevées contre le dogme catholique, qu'il a pu recueillir, il les répand, sans doute avec l'intention de les réfuter. Le barnabite Vercellone, dans sa belle édition officielle de la Bible latine, réconcilie de son mieux le texte traditionnel avec les exigences de la science, pendant que son énumération consciencieuse des diverses leçons rend l'incertitude du texte plus

sensible qu'il ne convient à l'opinion romaine ; cependant Pie IX en a accepté avec bienveillance la dédicace. Le chevalier de Rossi est un connaisseur aussi solide que réfléchi des antiquités chrétiennes ; il a, avec une vraie sagacité scientifique, ouvert le secret des catacombes, ces anciens cimetières et lieux de culte des chrétiens, et le premier volume de ses vieilles inscriptions chrétiennes offrait à l'exposition de Londres un spécimen distingué de la science et de la typographie romaines. Le cardinal anglais Wiseman, qu'il faut placer ici en raison de sa culture tout à fait romaine, possède le talent délicat de mêler les antiques réminiscences et les monuments du christianisme romain avec le sentimentalisme du catholicisme moderne ; et dans ses « Mémoires sur les quatre derniers papes, » il a su faire tomber, même sur la figure de Grégoire XVI, une douce lumière. Tosti, le moine du Mont-Cassin, peut d'après le vieil usage être rattaché à Rome, quoiqu'il soit de ceux qui estiment la papauté trop haut pour la croire dépendante de la possession d'une petite principauté. Il a uni une vue idéale de l'histoire ecclésiastique avec une solide étude des documents. Dans la bibliothèque de son couvent, qui doit à son vieux renom comme à l'utilité présente de ses grandes écoles d'avoir échappé au destin des couvents d'Italie, on ne voit plus, comme au temps de Pétrarque, de la poussière et de la moisissure sur les manuscrits ; mais les parchemins, autant qu'on en a pu sauver du moyen âge, y sont bien soignés et arrangés avec ordre pour l'usage des savants. Augustin Theiner de l'Oratoire, après quelques écrits un peu passionnés, composés comme une expiation pour le passé et comme un témoignage de sa conversion du catholicisme libéral à l'ultramontanisme, est devenu le fidèle gardien des documents du Vatican. En digne successeur de Baronius, il utilise cette position, unique dans son genre, avec l'application et l'érudition allemandes, pour rendre accessibles à la science et à l'Église même ces trésors enfouis, en publiant de grandes collections de sources. Ces ouvrages précieux n'ont pas pour la plupart, comme c'était l'usage autrefois, paru aux frais du pape dans l'imprimerie officielle ; mais, déjà avant que le pape vécût des aumônes de la catholicité, Theiner avait reconnu que l'une des conditions de son activité littéraire était qu'il s'aidât lui-même. Il a donc fait venir une presse d'Allemagne, il a acheté des balles de papier ; dans la garde suisse il a trouvé des ouvriers à bon marché, des compositeurs, des imprimeurs, des relieurs, et c'est ainsi que dans une tour écartée du Vatican, qui sert de demeure officielle au préfet

des archives, une modeste imprimerie s'est mise au service de la science, soutenue çà et là par quelques prélats et des églises nationales dont on éditait les documents. Telle est la signification des types du Vatican sur le titre de ces ouvrages.

Aussi longtemps que de telles collections historiques n'ont donné aucun lieu de soupçonner qu'on en pût tirer un mauvais parti, la papauté les a souvent commandées ou du moins laissé faire. Passaglia, naguère prédicateur de carême hautement estimé dans l'église des jésuites, a appliqué sa science à fournir la preuve traditionnelle du nouveau dogme de l'Immaculée Conception en trois in-folio, et c'est à peine si un passage lui a échappé de ceux où se trouvait nommée la madone immaculata, immaculatissima. Il a aussi prouvé les prérogatives du Prince des Apôtres d'après la Sainte Écriture. Mais lorsqu'il entreprit de prouver, dans la forme scolastique des séminaires et avec beaucoup d'autorités des anciens Pères, qu'un pouvoir temporel n'était pas nécessaire pour le chef de l'église, qu'au contraire c'était un fardeau et un péril, alors il fut perdu pour la Rome papale. Theiner lui-même, qui dans son histoire de Clément XIV a traité les jésuites avec le plus d'égards possible, courut le danger d'être renversé par eux. Il pouvait pourtant se vanter d'avoir réhabilité, dans son bon droit historique, un pape méconnu de divers côtés. Ne réussissant par aucun autre moyen à l'entraver, les jésuites s'en allèrent répétant à leurs amis et aux siens que le champion d'un tel pape devait avoir perdu la tête: imputation que Theiner réfuta de haute main. C'est depuis ce temps que Pie IX, qui n'aime pas les jésuites, mais qui les craint et a besoin d'eux, a placé les clefs des secrets historiques des papes exclusivement dans sa main.

La manière dont ces archives sont gardées contre tout œil profane, même par un tel directeur, pendant que d'autres archives d'État ouvrent volontiers leurs documents sur les temps passés à l'investigation historique, le soin avec lequel le chef de l'Église romaine cache autant que possible les secrets du royaume des cieux qui devraient être proclamés sur les toits, prouvent ou une anxiété bien inutile, ou une mauvaise conscience à l'endroit de la conduite de ses prédécesseurs. La bibliothèque du Vatican aussi, malgré la complaisance personnelle de son directeur actuel, est administrée avec une rigueur et une étroitesse qui ne se rencontrent peut-être nulle autre part. L'inspection du catalogue est refusée en principe, la permission de prendre des notes et de transcrire d'après les manuscrits ne s'accorde que par faveur et sur

recommandation particulière, durant trois heures seulement par chaque jour de travail ; mais une foule de solennités et de fêtes réduisent le nombre des jours de travail à 93 par année.

Il semble que la papauté puisse à peine supporter une libre presse, de quelque façon qu'on l'entende. L'expérience que Pie IX en a faite, lorsqu'il partageait le rêve de la liberté politique des États pontificaux, ne fut pas heureuse. Theiner, à la vérité, dans son écrit sur le rôle des États pontificaux, nomme la liberté de la presse le saint Palladium, le cachet et la vie des peuples libres ; mais cet écrit lui-même porte au front la permission d'imprimer de trois autorités en possession de la censure papale, quoique cette permission soit donnée par l'une d'elles sous la forme d'un remerciement et d'un vœu pour le succès de l'écrit. Qui peut permettre, peut aussi défendre. Ce qui a été fait depuis Alexandre VI, à Rome, l'établissement de la censure la plus gênante, Grégoire XVI l'a déclaré foncièrement nécessaire à l'Église, et cela conformément aux dix règles du Concile de Trente sur les livres défendus. On sait que d'après ces fameuses règles l'impression de tout livre dans l'enceinte d'un diocèse est subordonnée à la permission préalable de l'évêque et de l'inquisiteur ; l'évêque aussi de temps à autre doit faire visiter par des commissaires les imprimeries et les librairies. Pie IX lui-même disait aux évêques, dans un discours de Pentecôte : « Ne cessez pas d'éloigner des croyants ce principe pestilentiel, c'est-à-dire ne laissez jamais tomber entre leurs mains ou sous leurs yeux ni livres ni journaux pernicious. » On n'ignore pas ce que le pape et les évêques entendent par cette peste, répandue aussi par les sociétés bibliques. Cependant l'État pontifical offre aujourd'hui un beau témoignage de la liberté qui se pratique ailleurs ; on trouve dans presque chaque café, à côté de la *Gazette officielle romaine*, l'*Harmonia*, feuille cléricale pleine de colère contre tout ce qui n'est pas papal ou bourbonien, laquelle est imprimée sans obstacle à Turin.

Une gazette ecclésiastique politique, la *Civiltà cattolica*, née à Portici, lorsque Pie IX y vivait en exil en 1849, et destinée à sauver le catholicisme de tous les orages du temps, fut chassée de Naples par une frasque monarchique du précédent roi, et se publie maintenant à Rome, par les jésuites, avec autant d'intelligence que de succès, grâce entre autres aux romans catholiques d'Antonio Bresciani, italien du Tyrol. L'essai de transporter la *Civiltà* en Allemagne n'a pas réussi. Ce qui en tient lieu ce sont les *Feuilles historiques-politiques* (*historisch-politische Blätter*) où retentit en-

core un écho des tonnerres du vieux Görres, mais qui ne sont pas répandues parmi le peuple. Dans les contrées allemandes, depuis 1849, on a fondé aussi des journaux pour les différentes tendances et fins de l'Église catholique. Mais cette presse est encore fort au-dessous de la presse quotidienne d'un autre bord. C'est ce qui a été dit dans toutes les assemblées des sociétés catholiques, et l'on a discuté les moyens de l'améliorer, récemment encore dans des brochures qui avaient cette singulière devise : « Une sœur de charité fait plus que dix rédacteurs de journaux, » singulière, en vérité, lorsqu'on proclame le besoin qu'on a de ces derniers. Pour nous, nous dirions tout au plus qu'une sœur de charité peut valoir plus devant Dieu que dix gazetiers, et cela même ne serait pas toujours juste. On désire surtout en Allemagne comme en Belgique une grande gazette politique indépendante, qui soutienne chaque jour les idées catholiques sur tous les événements de la vie du peuple. La *Volkshalle* de Cologne, 1848-55, a été sans nécessité réglementée, jusqu'à ce que mort s'ensuive, par le ministre Manteuffel ; son phénix, le journal l'*Allemagne*, de Francfort (*Deutschland*), est vite mort de misère financière et de dissensions intérieures ; mais ressuscité plus vivace dans les *feuilles de Cologne* (*Cölnische Blätter*) ; la vieille *Gazette des Postes* (*Postzeitung*), d'Augsbourg, est regardée par ses propres coreligionnaires comme trop surannée, grossière et ennuyeuse, pour faire figure dans le présent. Le dernier mot des délibérations a toujours été : les évêques doivent étendre leurs bénédictions sur la presse catholique, le clergé doit procurer des abonnements ; alors tout réussira. Du centre du catholicisme allemand nous parvient ce sincère aveu ¹ : « Les conséquences littéraires du schisme nous ont jetés dans la position d'une minorité peu consistante ; nous n'avons ni activement, ni passivement ce qu'il faut pour faire vivre de grandes gazettes, c'est-à-dire que nous n'avons ni des écrivains, ni des lecteurs. »

Malgré les observations précédentes, on ne saurait méconnaître que la théologie allemande catholique et l'historiographie qui lui est apparentée ont, depuis un siècle, pris un puissant essor. Il n'est pas moins incontestable que la science protestante a exercé sur elles une influence décisive ². Ce fut d'abord par sa tendance libre

¹ Historisch-politische Blätter, 1861, p. 565.

² C'est ce que pense le célèbre professeur et écrivain catholique Döllinger : « La théologie protestante, dit-il, avec son infatigable esprit d'investi-

et rationaliste, à laquelle se rattacha une génération d'auteurs catholiques qui bien que hautement considérés dans leur temps ne passent plus aujourd'hui pour suffisamment catholiques ; plus tard ce fut par la tendance plus intime, plus cordiale et plus croyante de notre siècle. Cette influence est saillante chez certaines personnalités, chez les transfuges de l'église protestante qui portèrent dans l'Église catholique leur première culture. Le comte Stolberg, conduit aux pieds du pape par son besoin de soumission et ses vues aristocratiques, a inspiré à l'église catholique une nouvelle confiance en ses prétentions scripturaires et les grandeurs de son passé. L'école romantique du nord de l'Allemagne avait, tout en se jouant du néant des choses vis-à-vis de la souveraineté du moi, glorifié poétiquement le moyen âge ; dans l'isolement progressif du moi, cette glorification pouvait aisément tourner au sérieux de la prose, et bientôt Fréd. Schlegel apporta à l'Église officielle autrichienne des vues historiques qu'on voulut bien tenir pour catholiques.

Zacharie Werner, dans son mélange de spiritualité excessive et de sensualité surexcitée, après avoir fait un roman du héros de la Réformation et de son honorable compagne, finit comme prédicateur piquant au congrès de Vienne, dont il satisfaisait les besoins religieux. Hurter, fasciné par la figure d'un grand pape du moyen âge, reconnut dans la papauté le rocher, non pas l'écueil où était venue échouer la barque de l'Église, mais l'asile demeuré pour le salut des peuples au milieu des orages de la Révolution, et le premier pasteur de Schaffhouse devint historiographe autrichien. Philipps fit aboutir au catholicisme l'histoire allemande du droit, et c'est ainsi que les principaux convertis du protestantisme apportèrent à l'Église catholique des présents qui leur valurent un crédit tel, que la *Revue catholique* a cru devoir faire entendre à leur sujet la vieille maxime : « gardez-vous de l'apothéose des convertis. »

D'autres, catholiques de naissance, se sont formés sous l'influence de la théologie protestante, comme Möhler, qui, inspiré par Schleiermacher, a si bien su relier le dogme catholique à des besoins humains généraux, et jeter le rayon de l'idée dans la triste formule.

gation, marche à côté de la théologie catholique pour l'éveiller et l'exciter, l'avertir et la vivifier ; et tout théologien catholique allemand un peu distingué reconnaîtra volontiers qu'il doit beaucoup aux écrits des savants protestants. »

Cette dépendance vis-à-vis du protestantisme se remarque de la façon la plus nette dans certains ouvrages. L'histoire ecclésiastique d'Alzog est dans l'église catholique le manuel le plus répandu. Or il est conçu tout ensemble dans l'esprit de Möhler et d'après le type de l'histoire ecclésiastique de Hase (notre auteur). Alzog l'a imitée soit quant à la forme, quant au point de vue, transporté seulement dans l'horizon catholique, soit dans de nombreux passages isolés, ce qu'ont reconnu des journaux catholiques. A l'origine cette imitation n'a pas été heureuse en tout, et le style était singulièrement lourd. Mais à chaque nouvelle révision, ce livre est devenu plus distingué, et pour apprécier dignement son mérite chez les catholiques, il n'y a qu'à le comparer avec une histoire ecclésiastique qui a paru en même temps, celle d'Annegarn, professeur à l'Hosianum de Braunsberg.

L'Église catholique n'a aucune disposition naturelle à développer plusieurs des branches de la théologie, bien qu'elle l'ait fait, poussée par cette impulsion au savoir qui vient du christianisme ou par sa rivalité avec le protestantisme. A la vérité, elle a besoin de l'histoire; et des recherches catholiques ont récemment remis en lumière plus d'une figure historique obscurcie, quoique en cela aussi ces travaux aient été précédés ou accompagnés par ceux des historiens protestants; mais les historiens catholiques sont bien exposés à la tentation de taire le mal, de glorifier quand même la hiérarchie, de mettre à la place de ce qui choque ce qui édifie, ou de couvrir le vrai développement historique sous de pieux miracles. La critique vis-à-vis des miracles de saints canonisés est impiété, et quand la canonisation a eu lieu sur la base de miracles légendaires expressément acceptés, elle devient révolte contre la sentence papale. L'histoire des dogmes, aux yeux des catholiques, a justement la tâche opposée à celle qui incombe vraiment à l'histoire: elle doit montrer qu'il n'y a pas eu transformation des dogmes, mais que l'église, dans le combat contre les hérétiques, est toujours demeurée semblable à elle-même. C'est l'argument fondamental que les scolastiques, jusqu'à Bellarmin, font valoir pour l'antiquité d'une pratique ecclésiastique quelconque, par exemple les indulgences et le sacrifice de la messe, attendu, disent-ils, que si ces pratiques n'étaient pas d'institution divine et n'avaient pas toujours subsisté, l'Église serait sortie par une innovation de la bonne ornière! Perrone dit encore plus naïvement: « La foi actuelle de l'Église est le critère le plus sûr pour reconnaître quelle a été la foi de l'Église à n'importe quelle époque. » La Vulgate dispense de toute

recherche soucieuse du texte hébreu ou grec primitif de la Sainte Écriture, comme le même théologien l'a reconnu aussi sincèrement que justement : « Les catholiques ne se tourmentent pas pour la critique et l'interprétation de la Sainte Écriture, car eux-mêmes, pour tout dire en un mot, ont déjà l'édifice achevé et parfait, dans la possession duquel ils sont fermes et tranquilles. » Et quand, par exemple, avec certains auteurs catholiques plus anciens, le savant jésuite laisse indécise la question de savoir si le Pierre blâmé par Paul à Antioche, dans le second chapitre des Galates, a été l'apôtre ou un autre disciple, il nous montre suffisamment qu'il est préoccupé de toute autre chose que de la juste intelligence de la Sainte Écriture.

Si malgré tout, la théologie catholique au nord des Alpes, concentrée dans ses foyers de Munich et de Tubingue depuis plus d'un âge d'homme, s'est haut élevée, et a produit plus d'un ouvrage au niveau de la théologie protestante, nous lui en savons gré, là même où les nouvelles ressources de la science ont été tournées contre les idées protestantes, car tout ce qui est puissant d'esprit et libre est en fin de compte apparenté au protestantisme.

Mais cet essor de la théologie catholique a été frappé d'autant plus durement de nouveaux coups par l'arbitraire romain. Les premières sévérités furent déployées contre l'école d'Hermès. Jugée à la mesure de la science allemande, cette école, comme telle, n'était pas importante ; c'était un mélange fait après coup de thèses de l'école wolfienne et de l'école kantienne. Hermès voulait, en partant du doute, prouver les dogmes catholiques et pensait pouvoir y réussir. Professeur à Münster et à Bonn, personnalité distinguée, il avait fait circuler un souffle de fraîcheur et de vie parmi le clergé de Westphalie et du Rhin, et beaucoup d'ecclésiastiques de mérite se déclaraient ses élèves. Après sa mort et celle de son protecteur, l'archevêque Spiegel de Cologne, paraît tout à coup une condamnation papale de sa doctrine, conçue en termes généraux avec une interdiction de ses écrits. La faculté de théologie de Bonn, qui, à l'exception d'un nouvel appelé, était connue pour être le noyau de l'école d'Hermès, se tira d'affaire pendant quelques temps, en cessant de désigner par son nom « le grand professeur, » et en recommandant de ne plus se servir de ses manuels aux leçons, quitte à les faire étudier d'autant plus assiduellement à la maison. Mais enfin l'Hermésianisme succomba sous l'effort du principe catholique et au milieu des perplexités du gouvernement prussien.

Bientôt après, la doctrine d'un théologien français de mérite, l'abbé Bautain, fut à son tour condamnée à Rome. D'une tendance opposée et partisan de la religion du sentiment, il voulait exclure complètement de la théologie la preuve rationnelle; et Rome se prononçait pour celle-ci. Les derniers Hermésiens remarquaient que la sentence papale condamnait dans Bautain justement le contraire de ce qui avait été condamné dans Hermès. Vue de près, la contradiction entre les deux sentences papales n'est pas si réelle: ce qu'on a condamné dans Hermès c'est la tendance rationnelle, dans Bautain c'est la tendance mystique, qui toutes les deux précédemment subsistaient paisiblement l'une à côté de l'autre au sein de l'Église catholique.

Pendant que les théologiens allemands s'approprièrent, de la philosophie, des études historiques et naturelles, en une mesure variable, tout ce que le dogme catholique peut admettre, ou même tout ce qui paraissait utile à sa défense, d'autres s'épouvantaient devant l'abîme ouvert à l'issue de la culture moderne. Ils ne voyaient le salut que dans le retour à la science de ce temps où l'Église dominait encore avec toute-puissance tous les rapports de la vie. C'est principalement des jésuites qu'est sortie la nouvelle scolastique, qui ne jure que par Thomas d'Aquin. La lutte entre ces deux écoles, dans leurs diverses fractions, a été depuis une dizaine d'années des plus vives, et la théologie catholique du présent n'a pas l'aspect paisible que le cardinal Wiseman imagine. Dans ce conflit, le siège papal a résolûment pris parti pour la nouvelle scolastique.

C'est ce qui a fait qu'on a pu dénoncer à Rome, comme catholique insuffisant, le prêtre Günther à son tour. Cet ecclésiastique de Vienne aspirait depuis longtemps à une vraie philosophie chrétienne dont tout élément païen fût exclu; mais il accompagnait cette recherche d'une si éclatante glorification de l'église catholique, dans le style de Jean Paul, que les protestants le nommèrent le philosophe de la cour romaine. Il est vrai qu'en face de la philosophie panthéistique régnante, l'entreprise de rendre accessibles à la raison les doctrines ecclésiastiques sur les mystères de Dieu, court toujours le risque de changer un peu la signification des thèses consacrées. Après une longue délibération, la congrégation de l'Index (1857) a prononcé une sentence déclarant que de tous les écarts, le plus grave est celui de la philosophie lorsqu'elle cherche à se soustraire à son rôle de servante, et Günther s'est soumis humblement. On interdit aussi les derniers écrits de La-

saulx (professeur à Munich, 1861) qui se complaisait dans de pieuses images, mais qui, comme philologue, suivant la trace des pères d'Alexandrie, préférait les grecs aux juifs, et plaçait Socrate trop près de Jésus-Christ. On a fait bruit du fait que, avant sa mort, il s'est soumis au jugement de l'église. Il l'a fait assurément dans la prévision de l'orage qui approchait. Et voici comment: dans le cas, a-t-il dit, où ses écrits, en raison de la grandeur des problèmes traités, seraient trouvés renfermer des erreurs, et qu'à Rome on pensât qu'il convenait aux intérêts de l'église catholique de les mettre pour cela à l'index, il acceptait d'avance ce jugement comme fondé; mais il estimait que des mesures de cette espèce ne sont pas opportunes et pas utiles à l'église catholique.

L'important n'est pas l'effet immédiat de ces décrets de condamnation contre des livres et des tendances théologiques qui sans cela auraient fait leur temps, mais bien la pensée qui dirige ces coups d'autorité contre la science. Au lieu de permettre l'examen scientifique des questions et de laisser les esprits les débattre, dans la confiance que ces débats, affaire d'un temps, finiront avec lui, en conduisant à une connaissance plus approfondie de la vérité, le pape veut décider sans conteste, non-seulement sur tel dogme, mais même sur la méthode scientifique d'après laquelle on doit enseigner, en condamnant toute autre méthode à un éternel silence. En vérité, la hiérarchie du moyen âge a supporté sous son empire de bien autres dissentiments.

Il faut se rappeler comment ces déclarations autoritaires se produisent à Rome. Ce n'est pas là qu'on est au courant du développement de la science allemande, mais voici: tel catholique d'Allemagne, par un motif de conscience, ou par quelque autre, dénonce à Rome telle dangereuse manière d'enseigner. Si la chose paraît assez importante, elle est livrée à l'examen de la congrégation de l'Index. Celle-ci se compose de quelques rapporteurs et de nombreux consultants, qui étant réunis établissent l'état des faits et préparent le jugement. Des cardinaux le prononcent et il est ensuite confirmé par le pape. Ce n'est pas seulement lorsqu'ils contredisent des articles de foi, c'est-à-dire comme hérétiques, que des livres sont condamnés et voués à la destruction, mais aussi lorsqu'ils contiennent des opinions erronées, qui sentent l'hérésie, scandaleuses et blessantes pour des oreilles pieuses. (Voir l'*Instructio* de Clément VIII.) Les dominicains l'emportant dans la congrégation de l'Index comme dans une succursale de l'inquisition, les jésuites se sont quelquefois opposés à leurs sentences, et appliqués à faire revêtir du pri-

vilége royal des livres défendus. Mais depuis que les deux ordres se sont réconciliés en face de la tendance hostile du siècle, les dominicains règnent de plus belle dans cette congrégation, décidés à ne laisser subsister comme science ecclésiastique que la scolastique de leur saint Thomas. Une condamnation ne peut être réfutée et supprimée quand il s'agit des vivants ; mais l'Index ne demeure pas incorrigible en face du temps, il se réforme. Ainsi les écrits de Copernic étaient depuis 1616 dans la liste, parce que, disait-on, le système du monde selon Copernic est tout à fait contraire aux saintes Écritures et pernicieux pour la vérité catholique. De même, ceux de Galilée et d'autres astronomes. Dans l'impression de l'Index romain de 1835, ces interdictions-là ont été silencieusement effacées. Même le grand ouvrage polémique de Bellarmin a figuré pendant quelques années sur l'Index, non assurément par tendresse pour le protestantisme, mais à cause de quelques libertés qu'il s'était arrogées en le combattant ; il va sans dire qu'il en a disparu.

La conduite de la congrégation est secrète comme celle de l'ancien tribunal vehmique ; selon leur bon plaisir, ils peuvent entendre l'auteur d'un livre dénoncé, quand c'est un savant particulièrement considéré, ou même lui donner un défenseur pris dans leur sein. L'auteur jugé ignore si l'on a penché pour cette dernière alternative, puisque ce n'est que par le jugement qu'il apprend l'accusation. Mais il est devenu d'usage de demander à des auteurs catholiques s'ils consentent à ce que leur soumission accompagne la publication du jugement, toutefois sans aucun exposé des motifs. On représente ce procédé comme une faveur particulière, accordée à l'auteur pour lui fournir le moyen de se purger aussitôt de tout soupçon d'un sentiment non ecclésiastique. L'expérience a montré que la sentence du pape n'est assurée que quand l'humble confession de l'auteur peut être publiée en même temps : il s'est louablement soumis, donc il a reconnu le droit du jugement d'anéantir tout au moins moralement son ouvrage. — Quant à celui qui lit ou possède un livre défendu, convaincu ou soupçonné de fausses opinions, il tombe aussitôt sous l'excommunication, car lors même que le motif de l'interdiction aurait été peu important, il commet pourtant un péché mortel, et il est sévèrement condamnable au jugement épiscopal.

Les cardinaux de la congrégation de l'Index ne lisent point les livres allemands, ne les comprennent point ; le cardinal Reisach seul en pourrait donner quelque aperçu. La décision est le plus

souvent dans la main d'un des consultants théologiques. Or, quel vrai connaisseur ont-ils depuis les condamnations mentionnées plus haut? Theiner comprendrait, mais il a plus de plaisir aux vieux documents. La décision dans l'affaire d'Hermès est partie de la main du père Perrone, qui n'entend pas l'allemand et ne connaît la Symbolique de Möhler que dans la traduction française. Aussi, des théologiens catholiques lui ont-ils montré plaisamment¹ quels risibles malentendus sur les choses allemandes lui sont échappés, à lui qui n'a de connaissance de la théologie protestante que par la dogmatique de Wegscheider écrite en latin.

A présent, c'est le jésuite Kleutgen qui est l'oracle romain dans les choses allemandes. Il a donné une interprétation telle des règles d'après lesquelles la congrégation condamne, qu'il serait difficile qu'un livre scientifique ne fût pas condamné, ne s'agit-il que d'opinions contestées dans l'école; ce que les théologiens les plus considérés, à savoir les scolastiques, ont déclaré doctrine de foi est pour lui doctrine de l'Église universelle, alors même que cela n'a point été décidé par une solennelle déclaration de l'Église².

Du pape, on ne peut naturellement pas exiger qu'il comprenne les livres allemands, ni qu'il les ait seulement lus. Une haute culture scientifique a été souvent un ornement, jamais une condition nécessaire de la dignité pontificale; loin de là, dans un sens catholique et même dans un sens chrétien, des papes pourraient par oc-

¹ Perronius vapulans theologus romanus colon, 1840.

² Die Theologie der Vorzeit vertheidigt. Munster, 1860-63, 2 vol. On y lit: « Un écrit d'un auteur est condamnable, quand il s'y trouve a) *sententiæ erroneæ*, où il nie, non pas la doctrine de l'Église elle-même, mais les conséquences qui en sortent rigoureusement; b) *hæresi proximæ*, où il côtoie ce domaine de si près, qu'il enseigne ce qui paraît, sinon à tous, du moins à beaucoup de théologiens éprouvés, faire une seule et même chose avec l'hérésie; c) *de hæresi suspectæ*, où il avance des choses qui sont plus ou moins en relation avec l'erreur, et par là éveillent la crainte qu'il n'y soit adonné; d) *male sonantes*, où, s'écartant du langage usité de l'Église, il se rapproche de la terminologie des sectaires; e) *piarum aurium offensivæ*, où il s'exprime sur des doctrines, sur des usages et des institutions de l'Église de façon à amoindrir la piété et la vénération des croyants; f) *scandalosæ*, où il enseigne ce qui est propre à amener chez autrui une déviation de la foi; g) *seditiosæ*, où il défend des opinions qui rendraient les croyants chancelants dans leur soumission à l'Église enseignante; h) *temerariæ*, où, sur des matières qui ne sont pas de foi, à la vérité, mais qui cependant se rattachent en quelque mesure à la foi, il contredit la doctrine unanime des écrivains ecclésiastiques les plus autorisés.

cas on se vanter qu'ils ont eu aussi peu de part que saint Pierre à la science mondaine, puisque Dieu n'a pas choisi les sages de ce monde, mais les simples pour mettre les sages à la confusion.

Le pape donc contresigne le jugement de la dite congrégation, déterminé en outre par les conseils de son secrétaire d'Etat sur l'opportunité politique. C'est par là que s'explique ce qu'il y a de fortuit dans ces décrets, de sorte que, par exemple, les écrits innocents de Lasaulx, catholique si bien disposé, ont été condamnés, tandis que les écrits de son collègue Baader, qui au point de vue catholique auraient si bien mérité une condamnation, sont restés sains et saufs, et que des écrits protestants n'ont mérité de partager l'honneur de cette condamnation que par un hasard quelconque.

Ces faits sont suffisamment connus en Allemagne, et furent dénoncés de la façon la plus crue au temps du conflit de Hermès, par exemple dans une lettre publique adressée par un catholique au professeur Achterfeld: « Vous ne sauriez croire, y est-il dit, combien m'émeut la honte que de pareilles fautes des autorités supérieures attirent sur l'Église elle-même. Et qu'est-ce, quand on a appris à connaître les mains sales qui mêlent les cartes que le pauvre pape va jouer, ou qui, sous la table, tirent les fils qui le mettent en mouvement pour signer de semblables condamnations! »

Comme la congrégation romaine de l'Index n'a pas assez d'yeux, ni les bras assez longs pour saisir tous les livres dangereux qui paraissent sous le soleil, son président a depuis peu de temps rappelé aux évêques du monde un bref de Léon XII, d'après lequel tout évêque doit condamner, au nom du saint Père, les livres mauvais, imprimés ou répandus dans son diocèse, en réservant seulement pour le tribunal romain les écrits qui exigent un examen plus approfondi ou une décision de l'autorité suprême. Voilà donc tout évêque devenu un commis de la congrégation de l'Index!

Comment le courage demeurera-t-il à un savant qui, après avoir formé loyalement sa conviction catholique ou l'avoir défendue comme professeur et comme écrivain, peut-être après une longue activité bénie, au soir d'une digne vie, reçoit brusquement un avis venu de Rome qui lui ordonne de ne plus enseigner d'après cette conviction, ou de ne plus l'avoir, et ainsi, dans la soumission du fidèle, de déclarer la banqueroute du savant?

Il y a peu de temps que nous avons entendu un soupir sortant

d'une telle détresse. Frohschammer¹, professeur de philosophie à Munich, qui avait défendu dignement contre le matérialisme le droit de primogéniture de l'esprit, mais qui ne voulait pas enfermer la philosophie dans les liens de la scolastique, reçut de la congrégation de l'Index une sentence contre son livre de l'origine des âmes humaines. Il avait entendu la bénédiction prononcée sur la création en ce sens, que le Créateur aurait doté l'humanité d'une force reproductive des corps et des âmes qui devenaient ainsi une création de second ordre. Contre cette opinion, déjà la scolastique avait avancé que Dieu crée directement une âme pour chaque embryon, thèse qui s'ajuste sans doute mieux à la doctrine catholique de la propagation purement physique du péché; mais les Pères hésitaient entre les deux théories, et à Rome on n'a sans doute pas encore sondé jusqu'au fond le secret de la formation de ce quelque chose d'immortel que nous nommons l'âme.

Eh bien! lorsque le prêtre-philosophe se fut refusé à une rétractation, en revendiquant pour la philosophie le droit de corriger elle-même ses erreurs éventuelles, et en dépeignant sous des couleurs qui n'étaient pas précisément belles, les procédés de la congrégation de l'Index, ses écrits furent condamnés comme réclamant une liberté effrénée et incompatible avec l'autorité de l'Église, et l'archevêque de Munich fut chargé de ramener le fils égaré à son père affligé. L'archevêque ne put éloigner de la philosophie et du philosophe que les seuls étudiants en théologie; quant au philosophe, il fut protégé par le prince que la censure avait en vue peut-être autant que lui, et que sa belle parole: « Je veux avoir la paix avec mon peuple » a suivi dans l'immortalité.

La justice de l'Etat moderne peut assurer l'existence du savant catholique, tombé dans une pareille opposition avec ce qu'à Rome on appelle science; mais, si par conscience ou par piété il prétend

¹ Frohschammer : *de la liberté de la science*, 1861. « La position d'un écrivain catholique, qui prend au sérieux sa science, ne se contente pas de remâcher ce qui existe, et tient compte des besoins du temps, est fâcheuse. Il est traité de novateur, dénoncé, et si la dénonciation réussit, condamné. Le fruit de ses recherches et de son inspiration est signalé comme mauvais; on défend à ses coreligionnaires d'y toucher. Quand on considère la conduite de la *congregatio indicis*, il ne faut pas s'étonner que nos adversaires nous raillent amèrement de ce que les savants catholiques n'ont d'autre rôle à jouer que celui de chiens muets et ne sont bons qu'à être des instruments sans volonté de l'autorité. Que dans de telles conditions il ne puisse être question d'un progrès scientifique, cela se comprend de soi. »

rester catholique, son activité est en général brisée, si ce n'est sa conscience déchirée. Telle est la dure destinée qui a été faite au chanoine Baltzer, à Breslau, professeur de dogmatique pendant un long âge d'homme, lumière de l'enseignement catholique en Silésie, et fidèle conseiller du prince-évêque Diepenbrock. Il comptait naguère parmi les disciples les plus distingués de la philosophie hermésienne, et s'était soumis comme Fénelon à la sentence non pas infaillible mais mal informée du pape. Puis il s'était tourné vers la philosophie de Günther, et passait pour en être le plus savant représentant. En cette qualité, il se trouvait pendant l'hiver de 1854 à Rome pour soutenir, de concert avec l'abbé des Bénédictins d'Augsbourg, la cause de Günther devant la congrégation de l'Index. Il apportait, à cet effet, une recommandation du cardinal-archevêque Schwarzenberg, et vers Pâques il avait encore bon courage pour affirmer l'orthodoxie de son maître et client. Toutefois, il ne pouvait rien dire sur le cours du procès, ni même sur les dénonciations, car la procédure exige que tous ceux qui sont mêlés à une affaire de ce genre, soient engagés par serment à un silence complet, afin que tout se passe dans l'obscurité.

On connaît l'issue imprévue de la cause: Günther s'étant soumis lui-même, Baltzer ne pouvait faire autrement que de se soumettre aussi. Mais, comme il maintenait fermement une thèse tirée de la doctrine de Günther sur le rapport entre le corps et l'âme, thèse d'après laquelle l'âme n'était pas l'unique principe de la vie du corps, un bref fut émis qui enjoignait à Baltzer de répudier cette erreur dangereuse, et de plier sa raison tout entière à l'obéissance de Jésus-Christ¹.

¹ Dans ce bref du 30 avril 1860, le pape était assez sincère pour appuyer son jugement sur le témoignage de dominicains et de jésuites savants, consultés à la majorité des voix, qui concluait à regarder comme *sententia communissima* que l'âme raisonnable est l'unique principe de vie dans l'homme. Ainsi c'est d'après une majorité, déterminée elle-même par les autorités d'Aristote et de Thomas d'Aquin, que le pape prend une résolution infaillible, à laquelle, dans une matière qui a si peu à faire avec la religion, un professeur d'académie doit se soumettre sans condition; et voilà ce qui s'appelle plier sa raison captive à l'obéissance de Christ! Baltzer pourtant aurait pu au besoin invoquer des autorités bibliques et ecclésiastiques, telles, par exemple, que la division de l'homme en trois: le corps, l'âme, l'esprit, qui appartient à saint Paul, ou la formule du concile de Trente sur la chute *secundum corpus et animam*, selon laquelle le corps est quelque chose en soi.

Baltzer offrit de se taire sur son opinion d'école et de ne professer que le dogme. Le pape exigea de lui qu'il renonçât à ses fonctions; le gouvernement, d'après le jugement de la cour de discipline l'y a maintenu, l'archevêque a interdit ses leçons.

Toute cette police ecclésiastique qui n'a pas pu, au siècle dernier, arrêter la littérature française, lorsqu'elle prophétisait la révolution et la chute du trône et de l'autel, se montre dans notre siècle tout aussi impuissante à empêcher les effets d'un livre qui menace la foi chrétienne. Lorsque la vie de Jésus de Strauss parut, la réfutation n'en fut pas toujours solide, mais elle fut remise avec confiance par les autorités ecclésiastiques protestantes à la théologie, et la lutte scientifique n'a fait qu'aiguïser notre jugement sur la vérité de l'histoire évangélique. Lorsqu'a paru la vie de Jésus de Renan, il n'a certes pas manqué de brochures catholiques, qui s'attachaient pour la plupart, il est vrai, à prouver la divinité du Sauveur, comme si c'était maintenant de cela qu'il s'agissait; mais le soin de combattre a été laissé à l'autorité ecclésiastique, et comme de simples interdictions de lire ne pouvaient suffire, chaque évêque s'est cru obligé d'éloigner, par un mandement à la fois courroucé et onctueux, son troupeau du pâturage mortel; des neuvaines même ont été prescrites pour expier les offenses que cet écrit calomniateur aurait faites au divin Rédempteur. Quel a été le résultat? Ces mandements pastoraux ont plus fait que les réclames de librairie, et le livre défendu a obtenu chez les peuples catholiques une extraordinaire publicité. Ce n'est que contre la science paisible que l'interdiction exerce un pouvoir un peu durable; mais celle-ci, souvent le simple soupçon peut la jeter dans le trouble.

Döllinger et son collègue l'abbé bénédictin Haneberg, avaient invité des catholiques. savants ou littérateurs, ecclésiastiques ou laïques, à Munich, pour les derniers jours du mois de septembre 1863, en vue de former une société qui devait se réunir annuellement et poursuivre l'union des forces catholiques en Allemagne, la réconciliation des contraires, l'adoucissement de la polémique devenue trop amère, une meilleure organisation des efforts communs dans des entreprises scientifiques adaptées aux besoins du temps. Des évêques allemands et suisses avaient été personnellement invités, nous ne savons en quel nombre; il n'est venu d'eux que cinq réponses favorables. Aucun ne s'est adjoint aux savants pour siéger à leurs côtés, mais les évêques de Bamberg et d'Augsbourg ont pris part au banquet, et ont offert leurs vœux au congrès comme à une bonne œuvre et une noble initiative. Environ

cent savants catholiques (Frohschammer n'était pas du nombre, la faculté de théologie de Munich s'étant enfin déclarée contre lui par obéissance à la sentence romaine) étaient réunis dans la salle du chapitre de l'abbaye des Bénédictins, sous la présidence de Döllinger, et quatre jours durant, du 28 septembre au 1^{er} octobre 1863, ils s'étaient entretenus paisiblement, à en croire le rapport, qui a peut-être un peu adouci les teintes (*Verhandlungen der Versammlung katholischer Gelehrten in München*), et ils avaient délibéré sur toutes les questions présentes. Le point capital des délibérations était la liberté de la science dans ses rapports avec l'autorité ecclésiastique, et l'on vota presque unanimement cette déclaration : « C'est un devoir de conscience, dans toutes les recherches scientifiques, de se soumettre aux décisions dogmatiques de l'autorité infallible de l'Église. Cette soumission n'est point en contradiction avec la liberté naturelle et nécessaire à la science. » La réunion ouverte par la messe du Saint-Esprit que célébra l'archevêque de Munich, commença par la lecture de la confession de foi de Trente ; une adresse au saint Père pleine de soumission et d'attachement fut signée, et après la clôture, les fondateurs purent télégraphier à Rome que la première assemblée de savants catholiques à Munich avait commencé par un culte et la profession de foi, qu'elle s'était achevée dans le même esprit, et que la discussion sur les rapports de la science et de l'Église avait été tranchée dans le sens de la subordination de la première à l'autorité ecclésiastique. Déjà le soir, le télégraphe apportait cette réponse-ci : « Le saint Père envoie sa bénédiction à l'assemblée, apprend avec plaisir ses résolutions et l'encourage à persévérer dans son entreprise vraiment catholique. »

Mais le messenger boiteux vint derrière. Un bref (du 21 déc. 1863) à l'archevêque de Munich, disait : que Sa Sainteté avait appris avec une grande inquiétude que des particuliers sans mandat ecclésiastique se permettaient, par des délibérations de ce genre, de s'arroger le droit d'enseigner qui n'appartient qu'à l'Église, qu'il ne manquait pas en Allemagne de gens qui, se confiant outre mesure à leur raison, et surpris par la trompeuse philosophie du jour, dépréciaient ces grands docteurs vénérés de toute Église (les scolastiques), déclamaient et déblatéraient (*declamant ac blaterant*) contre les décrets du saint Siège et de ses congrégations, les accusant d'arrêter le libre progrès de la science. A la vérité, l'esprit de Sa Sainteté avait été rassuré en partie par le rapport anxieusement attendu de l'archevêque sur la réunion. Mais il res-

tait assez de motifs pour avertir sérieusement les savants croyants; leur soumission ne doit pas se borner à ce qui a été établi comme article de foi par le jugement infailible de l'Église, par les décrets des conciles généraux et du siège apostolique; mais encore ce qui est proclamé dans toute l'Église par l'enseignement ordinaire doit être regardé comme révélation divine dans l'ordre des vérités théologiques et de leurs conséquences, et suivi sans faute. C'est sur cette règle qu'il faut s'orienter au milieu des vérités qui peuvent être reconnues par la raison humaine. En conséquence, une décision ultérieure devait intervenir, après que le pape aurait reçu l'avis des évêques allemands sur l'opportunité de pareilles réunions de savants.

Cette admonestation mettait en soupçon généralement la science allemande, et particulièrement le chef distingué de la réunion de Munich. A propos de l'opinion qu'il avait émise qu'une erreur scientifique ne peut être combattue que scientifiquement, et qu'une loi générale de l'humanité veut que la vérité ne se fraye son chemin qu'à travers des erreurs, le courroux du bref se dirige contre ceux « qui enseignent une fausse liberté de la science, et ne louent pas seulement le vrai progrès, mais aussi, et avec impudence, les erreurs comme des progrès. »

Döllinger avait ouvert la réunion par un discours intentionnellement hardi sur le passé et le présent de l'Église catholique. Il avait déclaré que la scolastique n'ayant qu'un œil, celui de la spéculation, et manquant de celui de l'histoire, appartenait désormais au passé. Il remarquait à l'époque de la réformation une floraison de la théologie catholique, due à l'action de la théologie protestante, qui l'avait par contre-coup instruite, épurée et orientée, de sorte qu'à considérer les choses en grand et en prenant pour mesure les intérêts de la science, le schisme de la chrétienté aurait été plutôt un gain, une grande impulsion au progrès, qu'un mal. Tandis que l'Espagne, qui avait expulsé ou éloigné le protestantisme, était retournée à la scolastique sans critique et sans science historique, et avait vu chez elle la science périr sous l'inquisition, pour ne plus renaître. En Italie aussi, l'ignorance s'était emparée du clergé, et l'aspect de la théologie italienne était aride; elle sentait trop la curie romaine. La France, au XVII^e siècle et jusqu'au milieu du XVIII^e, avait tenu le sceptre de la science théologique dans le monde catholique et avait, contre une casuistique aussi fautive dans l'ordre scientifique que dans l'ordre moral, assuré à la morale évangélique sa juste valeur par une suite d'écrits distin-

gués ; puis le flambeau de la science avait passé à la nation allemande au soir d'un siècle qui présageait un brillant lendemain. Il ajoutait que l'opposition des deux tendances de la théologie catholique actuellement existantes en Allemagne n'était point un mal, à la condition que toutes les deux s'accordassent réciproquement la liberté du mouvement : faire autrement ce serait de l'aveuglement, un suicide. Car sans la liberté, la science ne peut pas plus vivre qu'un oiseau sous la cloche pneumatique. Et comme, dans l'Ancien Testament, il y avait à côté de la prêtrise ordonnée un prophétisme, il y a de même dans l'Église, à côté du pouvoir ordinaire, un pouvoir extraordinaire, la science théologique, qui exerce son influence sur l'opinion publique, devant laquelle finalement tous s'inclinent, même les chefs de l'Église et les porteurs de l'autorité. La conclusion de ce discours était une strophe tirée du Dante, une voix du paradis adressée au poète, qui avait à la vérité un autre sens dans le poème, mais qui pouvait paraître dirigée contre Rome :

« Qui es-tu, toi qui veux t'asseoir pour juger

« Et lancer la sentence à mille lieues loin,

« Tandis que ton regard ne s'étend qu'à quelques pas ? »

Déjà dans le sein du congrès des savants, huit membres, appartenant tous sans doute à la tendance scolastique romaine, avaient fait leurs réserves concernant ce discours d'ouverture, qu'ils n'entendaient point regarder comme un programme de la réunion. Un méchant article du journal des jésuites, la *Civiltà catholica*, fit assez voir combien ce discours fut mal pris à Rome. On y disait que Döllinger ne louait comme représentants de la science catholique, que ceux qui, à divers degrés, adversaires de l'église romaine, avaient été atteints par ses sentences. Il n'appréciait dans l'Église de France, par exemple, que l'époque où elle était dominée par le jansénisme et le gallicanisme. — Ce n'est point à la théologie qu'il appartient d'oser faire ainsi la leçon à l'Église, surtout pas à la théologie allemande, qui est nuageuse comme le ciel de son pays ; mais la théologie et l'opinion ont à s'incliner devant l'enseignement surnaturellement éclairé du chef de l'Église.

Ce courroux a continué à retentir dans un article du *Catholique* de Mayence, qui défend, contre le respectable prévôt du chapitre, sa scolastique bien-aimée, comme la reine de la théologie, qui blâme tant d'injustice à l'endroit de la science des peuples latins, et qui se soulève contre l'assertion que la théologie, avec son influence sur l'opinion publique, serait la puissance devant laquelle devraient s'incliner tôt ou tard les chefs eux-mêmes de

l'Église. « Quoi ! s'écrie-t-il, ce ne serait pas le siège apostolique, ce ne serait pas la bouche infallible de l'Église qui devrait être la puissance souveraine devant laquelle tout s'incline ? Responsable de tous ses résultats devant la chaire apostolique, soumise dans toutes ses recherches au jugement des chefs de l'Église, la théologie ne peut réclamer pour ses affirmations que le crédit que lui prête l'autorité ecclésiastique. Voilà qui est catholique. Il faut admettre que les paroles du célèbre théologien, qui, s'il avait un sentiment pareil, tomberait en flagrante contradiction avec lui-même et avec sa position ecclésiastique, ont été mal comprises ; et cependant elles ne signifient pas autre chose. En tout cas, ce discours d'ouverture, dans un moment où tout semble conspirer contre l'Église, où tout se soulève pour assaillir le St-Siège, est une déplorable maladresse. »

On pensait à interdire les derniers écrits de Döllinger ; mais il faut y réfléchir à deux fois avant de se faire à soi-même une pareille blessure. Si cela arrivait, comme la résistance serait contre les principes de l'écrivain, et qu'il n'est pourtant pas un Fénelon, sa force, toute grande qu'elle peut être, en serait brisée.

Pour la seconde réunion du congrès des savants, en automne 1864, on choisit Wurzburg ; on nomma un comité pour la préparer, et il fut convenu qu'on y traiterait avec plus de précision la question de l'indépendance de la philosophie. Déjà au commencement de mars on se disait à Munich : « Vous verrez que le congrès des savants n'aura plus lieu désormais. » Toutefois on n'avait pas manqué de représenter confidentiellement au St-Siège quel fâcheux effet ferait en Allemagne une interdiction du congrès. Le *Catholique* lui-même approuvait de semblables réunions périodiques « sous la tente, » comme propres à fortifier la science catholique aussi longtemps qu'elle n'est pas concentrée de nouveau dans de grands ordres et des universités spécialement catholiques ; à une condition toutefois : c'est que l'obéissance envers Rome reste le ciment qui tienne unis les nouveaux scolastiques avec leurs adversaires. Aussi, en réponse aux préavis favorables des évêques allemands, le nonce à Munich fit connaître l'intention du St-Père de ne point s'opposer à la réunion, si des garanties lui étaient données qu'elle ne compromettrait ni la pureté de la doctrine catholique, ni l'autorité des évêques. En conséquence, on dressa une série de conditions qui devaient être introduites dans le statut avant qu'il fût présenté à la cour de Rome, conditions telles que le St.-Père pouvait être bien tranquille au sujet de la réunion de

savants qui s'y soumettrait, si toutefois il pouvait se trouver des savants allemands pour y prendre part. Il s'en est trouvé cependant. A Wurzburg, le professeur Denziger a invité à une réunion séparée, le 13 septembre 1864, des savants qui ont envoyé au pape une adresse du contenu suivant : Reconnaissance pour sa sollicitude à l'égard des réunions savantes, acceptation des conditions qui leur sont imposées, et soumission complète de la science à ses décisions.

En face de pareils faits, fréquents depuis des siècles, aujourd'hui quelque peu atténués par la civilisation générale, sous un pape aussi doux qu'il est entravé, il serait difficile de se faire une idée claire du libre mouvement de la science catholique. Lorsque l'abbé des Bénédictins ouvrit sa maison à l'assemblée générale, il prononça ces paroles mélancoliques : « Qu'est devenu cet idéal qui nous inspirait il y a trente années ? Que sont devenues ces espérances qui ravivaient l'Allemagne catholique, alors que Möhler travaillait au milieu de nous, et que Görres enseignait encore ? » — Sans doute, tout ce que Rome a fait contre la science allemande n'est pas procédé exclusivement du catholicisme ; mais là où l'on prétend à une puissance absolue, on ne saurait tarder à en abuser, même alors qu'on vacille entre l'orgueil et la crainte ; et la crainte est d'ailleurs justifiée en face d'une culture croissante qui s'est décidément soustraite à la tutelle romaine.

La tendance générale du catholicisme, qui est de placer la science comme l'État sous la tutelle ecclésiastique, de les *catholiciser* au lieu de les remplir des forces morales du christianisme, est un anachronisme. Quel développement vraiment naturel de la science peut-on attendre, là où des décisions autoritaires lui prescrivent non pas seulement ce qui doit être regardé comme la vérité, mais encore la méthode convenable pour la trouver et l'enseigner ?

Il y avait sans doute de la sincérité dans l'allocution papale du 18 mars 1861, qui assurait que la papauté est compatible avec la vraie civilisation, et que le pape actuel l'avait vraiment protégée. En tout cas, il faut excepter de cette tolérance l'État libre, que la papauté ne souffrira que tant qu'elle n'aura pas le pouvoir de l'empêcher, et la libre science ; à moins qu'on n'admette avec l'évêque de Mayence que la liberté de la science catholique consiste justement en ceci qu'elle est liée à la doctrine catholique, ce qui rappelle un peu la fable du chien qui trouve sa liberté précisément dans sa chaîne. Cependant c'est peut-être, en y adhérant de foi,

que l'assemblée catholique, réunie à Aix-la-Chapelle, a écouté cette parole de son président, le comte Brandis : « La science n'est nulle part plus libre que dans l'Église catholique. La loi de Dieu doit être le flambeau de la science, » a-t-il ajouté, entendant par là, sans doute, l'Index de Rome et sa Congrégation. Dans un esprit tout semblable, Daumer, l'homme richement doué, le chercheur loyal, ballotté, sa vie durant, entre les extrêmes, devenu, d'ennemi du christianisme, catholique zélé, quoique peu sûr, disait *de sa Mansarde* (titre d'un de ses ouvrages, Mayence 1860) : « Toute spiritualité, toute poésie et philosophie, toute vie du cœur profonde et intime ne se trouvera bientôt plus que dans le catholicisme, et le reste du monde ne sera qu'un atelier industriel et mercantile, un moulinet matérialiste où ne pourront plus tenir que les âmes les plus sèches et les plus vides. » Nouvel échantillon de la même excentricité avec laquelle Daumer précédemment faisait dériver le christianisme du culte de Moloch, et regardait la cène comme une atténuation de ce culte des sacrifices humains, où l'on mangeait de la chair humaine et l'on buvait du sang humain !

Une vraie philosophie, qui avant tout a besoin de liberté, pour ne pas être courbée sous le joug d'une conception bornée du passé, qui veut approfondir toujours davantage les lois éternelles de l'esprit humain et de la nature, n'est pas possible dans l'Église catholique. Ils ont eu à la vérité Giordano Bruno, mais ils l'ont brûlé à Rome. Descartes aussi était catholique et avait couvert son chapeau d'images de saints, mais sa foi et sa superstition avaient chacune leur case à part dans son cerveau ; comme philosophe il avait ignoré l'Église, et avait cherché en pays protestant une libre retraite. Ce n'est point par un hasard que toute la série des représentants de la philosophie allemande : Jacob Böhme, Leibnitz, Kant, Jacobi, Fichte, Schelling, Hegel, Fries, Herbart, Schopenhauer, appartiennent au protestantisme ; et, quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur cette philosophie, certainement elle occupe les sommités de la pensée allemande, et ses rayons ont touché et éclairé presque toutes les relations de la vie et de la science.

La littérature allemande aussi, depuis Lessing, est essentiellement protestante. Quelques poètes de second ou de troisième ordre ont vu le jour, il est vrai, dans l'Église catholique, et nous en avons assez pour lui en concéder encore davantage. Le fait d'être né dans un certain milieu, qui imprime profondément ses traditions dans un jeune cœur, et dont un noble esprit ne peut se séparer sans douleur, est une dispensation dont Dieu s'est ré-

servé le secret. Mais qui pourrait, par exemple, se représenter Goëthe ou Schiller grandis ailleurs que sur le sol de la culture protestante? Plus heureux que Luther en ceci qu'ils n'ont point eu besoin de rompre avec leur passé, ni de déchirer leur peuple en deux pour se faire accepter et agir; au contraire, l'influence qu'ils ont exercée, la gloire qu'on a tirée de leur génie ont plutôt concouru à l'union de toute la nation allemande. On a pu se demander jusqu'à quel point ils étaient chrétiens, bien qu'on n'eût jamais dû méconnaître en eux la puissance inconsciente de la culture chrétienne; mais personne n'a pu sérieusement mettre en doute leur caractère protestant. Sans doute, tous les deux, ils ont honoré et utilisé la poésie du catholicisme; sans doute comme les Allemands, qui depuis les Hohenstauffen sont tous un peu ultramontains, c'est-à-dire gens attirés au delà des monts, Goëthe a été entraîné par une puissante aspiration intime au sud des Alpes, et il s'y est très-bien trouvé; sans doute bien des étudiants ont déclamé avec émotion les vers de Schiller :

« Plus magnifiquement logé que nous dans notre Nord,
Se tient le mendiant aux portes du château St.-Ange;
Il embrasse du regard la Rome unique et éternelle.
L'éclat de toutes les beautés l'entoure,
Et il voit comme un second ciel dans le ciel
S'élever le dôme merveilleux de St.-Pierre. »

A ces impressions-là le protestantisme n'a rien à redire. Mais encore une fois, qu'on étudie le caractère de la littérature allemande tout entière depuis le bibliothécaire de Wolfenbüttel, qu'on considère l'essor du génie national, et l'on reconnaîtra bien que c'est au protestantisme qu'appartiennent désormais sans retour le développement et l'avenir de la nation germanique.

A. BOUVIER.